



VAILLANCE

Guide de montage et d'utilisation
(A lire attentivement avant toute intervention et à conserver)

Radiateur soufflant mural

Références : VTH 20 - VMI 20 - VPR 20 - VSM 20

CE 230 V ~ 50 Hz IP 24. IK 08.

MONTAGE

* L'installation doit être conforme à la norme NFC 15100 et aux règles de l'art. Elle comportera un dispositif à coupure omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
* Le Vaillance étant classe II et protégé contre les projections d'eau, il peut être installé dans

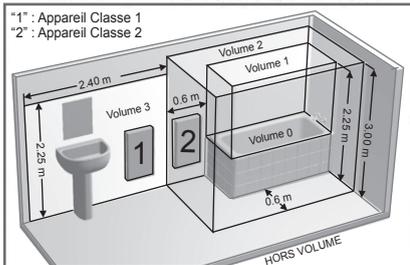


Schéma 1

tous les locaux et notamment le volume 2 (schéma 1) de façon que les interrupteurs et autres dispositifs de commande ne puissent être touchés par une personne utilisant la baignoire ou la douche.

* Dans les locaux humides, l'alimentation électrique de l'appareil doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA.

* Le cordon d'alimentation est à raccorder au boîtier de raccordement mural.

* Pour un remplacement éventuel du cordon d'alimentation, il faut utiliser un matériel du type H 05 VV-F section 1 mm² étamé - deux conducteurs.

* Alimentation de 230 Volts monophasés (50 Hertz)

* L'appareil ne doit pas être juste en dessous d'une prise de courant placée à poste fixe.

FIXATION MURALE

Schéma 2

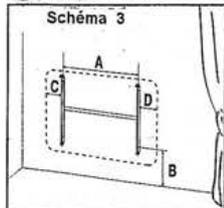
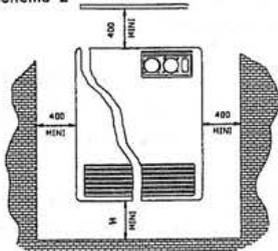
Les distances minimales entre le soufflant et les éléments qui l'entourent doivent être respectées pour son bon fonctionnement (schéma 2).

Le Vaillance se fixe au mur à l'aide d'une platine murale livrée dans l'emballage.

Pour fixer cette platine au mur, procéder de la manière suivante :

* ôter la platine de fixation de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les deux pattes supérieures.

* installer cette platine en respectant la cote B (schéma 3) indiquée dans le tableau ci-dessous :



Appareils		H	B	A	C	D
VTH 20	Sans barre	400	472			
VMI 20	Sans barre	mini	mini			
VPR 20	Sans barre			140	60	100
VSM 20	Avec barre	600	672			
		mini	mini			

DEMONTAGE

RAPPEL : Toutes les interventions sur nos appareils doivent être effectuées, l'alimentation étant hors tension et par un personnel qualifié et agréé.

Dépose de l'appareil : avant d'ôter l'appareil de sa platine, mettre l'interrupteur en position Arrêt "O".

Déverrouiller la platine murale de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les deux pattes supérieures.

Soulever l'appareil verticalement afin qu'il se dégage de sa platine. Débrancher le câble d'alimentation du boîtier de raccordement mural.

CONSIGNES DE SECURITE

Consignes de sécurité à respecter lors de l'installation du Vaillance.

MISE EN GARDE, NE PAS COUVRIR :

Pour éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil de chauffage. Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obturer les grilles d'entrée ou de sortie d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil (Schéma 4).

* Ne pas placer le Vaillance derrière une porte d'armoire de toilette, une porte de salle de bains, un rideau ou dans des conditions telles qu'il y ait risque d'obstruer partiellement la grille de sortie d'air (schémas 5 et 6).

* Nettoyer et dépeussier régulièrement grille d'entrée et de sortie d'air (schéma 7).

Schéma 4

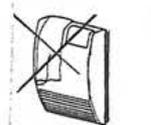


Schéma 5

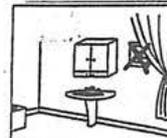


Schéma 6

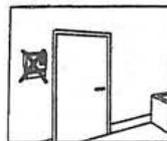
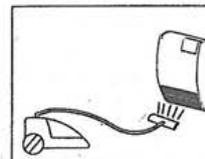


Schéma 7



UTILISATION

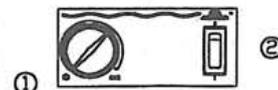
Le Vaillance est destiné à une installation murale permanente. Il permet plusieurs types d'utilisation suivant le modèle choisi.

VAILLANCE - VTH 20 thermostaté 2000W

Schéma 8

1. Description de l'appareil

* Bouton de thermostat (1)
* Interrupteur (2) (schéma 8)



2. Mise en route

- * Mettre le bouton d'interrupteur (2) en position I.
- * Tourner le bouton de thermostat (1) dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la mise en route du Vaillance.

3. Réglage de la température

- * Mettre le bouton de thermostat (1) en position médiane, pour obtenir une température du local aux environs de 20°C.

* La température du local est insuffisante :

- tourner légèrement le bouton du thermostat (1) dans le sens des aiguilles d'une montre,
- renouveler l'opération jusqu'à obtention de la température souhaitée.

* La température du local est trop élevée :

- tourner légèrement le bouton du thermostat (1) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre,

- renouveler l'opération jusqu'à obtention de la température souhaitée.

4. Position hors gel

- * Mettre le bouton d'interrupteur (2) sur la position I.
- * Mettre le bouton de thermostat (1) sur la position minimum indiquée par une étoile (*).

5. Arrêt chauffage

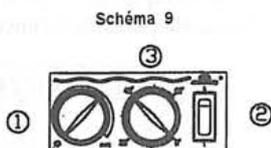
- * Mettre l'interrupteur (2) sur la position 0.

VAILLANCE - VMI 20

Thermostaté 1000 W - minuté 2000 W

1. Description de l'appareil

- * Bouton de thermostat (1)
- * Interrupteur (2) (schéma 9)
- * Bouton de minuterie (3)



2. Mise en route

- * Mettre le bouton de minuterie (3) en position 0^a
- * Tourner le bouton de thermostat (1) dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la mise en route du Vaillance.

3. Réglage de la température

(Voir Vaillance VTH 20, même paragraphe).

4. Position hors gel

- * Mettre le bouton de minuterie (3) sur la position 0^a
- * Mettre le bouton de thermostat (1) sur la position minimum indiquée par une étoile (*).

5. Minuterie

- * Tourner le bouton de minuterie (3) dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au temps de chauffe désiré (graduation de 0 à 60 minutes).

Le Vaillance fonctionnera pendant la durée souhaitée indépendamment de la position du bouton de thermostat (1); le temps écoulé (retour du bouton de minuterie (3) en position 0), le Vaillance assurera le chauffage du local suivant le réglage du bouton de thermostat (1).

6. Arrêt chauffage

- * Mettre l'interrupteur en position 0.

VAILLANCE - VSM 20

* Ce produit est identique au Vaillance VMI 20, mais il est à équiper de la barre sèche-serviette livrée avec l'appareil et suivant les instructions jointes dans le sachet d'accessoires.

Attention : hauteur minimum d'installation = 600 mm (schéma 2-tableau 1).

Avertissement :

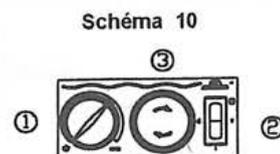
Si le câble d'alimentation est endommagé il doit être remplacé par : le fabricant, son service après vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

VAILLANCE - VPR 20

Arrêt - Thermostaté ou programmé 2000 W

1. Description de l'appareil

- * Bouton de thermostat (1)
- * Interrupteur (2)
- * Programmeur (3) (schéma 10)



2. Mise en route

- * Mettre l'interrupteur (2) sur la position I
- * Tourner le bouton de thermostat (1) dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la mise en route du Vaillance.

3. Réglage de la température

(Voir Vaillance VTH 20, même paragraphe)

4. Position hors gel

- * Vérifier que l'interrupteur (2) est bien sur la position I.
- * Mettre le bouton de thermostat (1) sur la position minimum indiquée par une étoile.

5. Programmeur

- * Mettre l'interrupteur (2) sur la position I
- * Procéder à la mise à l'heure du programmeur en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, et en le positionnant à l'heure désirée, face au repère
- * Le programmeur journalier permet un temps de commutation minimum de 15 minutes.

En fonction de la plage horaire et du temps de commutation désiré, soulever le ou les taquets de commutation nécessaires; le Vaillance se mettra alors automatiquement en marche à l'heure et pendant la durée souhaitée.

Il est possible de déterminer plusieurs plages horaires de fonctionnement avec des durées différentes.

6. Arrêt chauffage

- * Mettre l'interrupteur sur la position intermédiaire 0.

SECURITE EN CAS D'UTILISATION ANORMALE

En cas d'échauffement anormal du Vaillance (entrée d'air ou sortie d'air masquée), le coupe-circuit thermique coupera son alimentation. Pour remettre le Vaillance en marche, procéder de la manière suivante :

- * Mettre l'interrupteur (2) en position 0
- * Supprimer les causes du fonctionnement anormal (objet obstruant la grille de sortie d'air ou l'espace aménagé entre le Vaillance et le mur).
- * Vérifier si les consignes de sécurité sont respectées (voir chapitre montage)
- * Attendre quelques minutes avant de procéder à une mise en route (voir paragraphe mise en route, chapitre Utilisation, du modèle concerné).

BON DE GARANTIE

La garantie AIRELEC est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses.

AIRELEC garantit ses appareils de chauffage électrique fixes 2 ans contre tout vice de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être demandés à titre de dommages et intérêts pour quelle que cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence ou défaut d'entretien.



AIRELEC - 109, Boulevard Ney - 75018 PARIS
Tél.: 01.53.06.28.60 - Fax : 01.42.28.77.74